AVIS DE SUCCESSIONS.

Morris Marks versus Crescent Trunk Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57,818—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par I. Schwerin, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

M. Garland Jr, avocat
12 mai—12 16 21.

Succession de Marie Landry Muller.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 58,403—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph Muller, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte

Par ordre de la Cour,
PAUL O. GUERIN, Greffier

A. E. Blackmar, avocat.
12 mai—12 16 21

Succession de James Conlon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 59,309—Division C—Attendu que Henry J. Hearsey, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Conlon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

12 mai—12 16 21

Succession de Mme Mary Connord.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 58,478—Division B. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Michael Shortle, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
12 mai—11 16 21 Greffier.

Succession de Joseph Klein et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,221 Division D — Attendu que Louis Klein a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Joseph Klein et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN.
3 mai—3 7 12 Greffier.

Succession de Peter Heaton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 57,711—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Henry W. Heaton, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.

9 mai—9 13 18

Cette élégante Berceuse faite par le fameux Heywood & Wakefield Co. du plus beau rotin pour

$1.50.

W. G. TEBAULT,
217 Rue Royale.

CEUX QUI CROIENT EN L'Eau Minérale

—l'eau qui nous est fournie par la nature et la seule que nous devrions boire

—devraient nous faire servir chez eux et à leurs bureaux de la fameuse eau des Sources d'Abita. Elle est pure, douce et agréable au palais et sans contredit profitable à la santé. Nous la délivrons à un prix qui justifie son usage exclusif.

Souscrivez-y et jouissez d'une bonne santé.....

Prix 8 Sous par Gallon.

Service au haut de la ville—Lundi, Mercredi et Vendredi.
Service au bas de la ville—Mardi, Jeudi et Samedi.

ABITA SPRINGS WATER DELIVERY CO

609 Passage Commercial, près de la rue Camp.

27 sept

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTE PAR LE SHERIF

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de 4 ilets de terre de valeur dans le Sixième District.

George Denègre vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains ilets de terre, ensemble avec toutes les améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 11 sur un plan par Buisson, voyer, le 15me jour d'avril 1836, et déposé en l'étude de W. J. Lewis, ancien notaire de cette ville d'après lequel l'ilet No 4 est borné par les rues Chestnut, Troisième et Zimple, et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 5 est borné par les rues Chestnut, Zimple, Quatrième et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 6 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Zimple; l'ilet No 11 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Soniat.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
J. P. Blair & Walter D. Denegre, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Quatrième District.

George W. Taylor vs Almada & Brother.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 18,925—En vertu d'un alias writ de fieri facias contre Jessie A. Tayler, défenderesse (in rule) et en faveur de Almada et Brother, comme dommages pour honoraires d'avocat, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là dessus situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Magasins, Sixième, Camp et Septième. Lesdits lots sont désignés par les Nos 15 et 16 et mesurant chacun vingt huit pieds de face à la rue Camp sur cent vingt-cinq pieds de profondeur.

Le lot No 16 acquis d'Eusèbe Rigio, d'après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 20 juin 892. C. O. B. 146, fo 161. Le lot No 15 acquis 1½ par jugement dans la succession de W. W. Taylor, No 21,779 Cour Civile de District, le 27 juillet 1887 C. O. B. 127 fo 597, 2/6 de W. A. et Wm R. Taylor, d après acte passé pardevant J. D Taylor, notaire le 4 novembre 1892 C. O. B. 143 fo 483 1/6 de Geo. W. Taylor, d'après acte passé pardevant J. D. Taylor, notaire, le 27 juin 1890, C. O. B. 138 fo 21.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Dart & Kernan avocats.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi ilet de terre de valeur dans le Premier District.

Herman Michel vs Succession et Héritiers de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,151—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain demi ilet de terre ensemble avec tous droits, voies, privilèges et servitudes en cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 715 borné par les rues Télémachus, Commune, Genois et Gravier, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Télémachus, et mesurant d'après un devis d'arpentage fait par Ch. G. de l'Isle, député-voyer de ville date le 9 mars 1895 annexé à ceci pour références, quatre cent vingt-cinq peds six pouces de face à la rue Télémachus sur cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Commune, et cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Gravier et quatre cent vingt-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment d'outils, instruments, jouets, quincaillerie et instruments de pêche.

Divers autres articles étant le contenu d'un "Dime Store."

Harry H Hodgson, agent, vs W. V. Reinach et E. S. Rowley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59 025—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. S. Rowley, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, JEUDI, le 23 mai 1899, à 10,30 A. M., de la propriété ci-après decrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, un grand assortiment de quincaillerie, articles de maison, outils, jouets et divers autres articles d'utilité et d'ornements, divers etc., selon l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 17 23

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs. Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour les mois d'avril 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 mai—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande quantité de propriétés de valeur du Premier District,

Germania Savings Bank of New Orleans vs S. J. Hart et Mme H. H. Hart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,203. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre vacant ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No un sur un plan dressé par Louis Sargi, voyer daté le 25 avril 1849, déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire, led ilet étant borné par les rues Commune, Clark, Gravier et l'avenue Hagan, et étant maintenant désigné par le No 690 sur le nouveau plan de la ville.

2° Toute cette certaine pièce ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le premier district de cette ville, bornée par ou comprise dans le canal de drainage de la rue Julie, les rues Génois, Télémachus et Gravier, et mesurant deux cent quatre-vingt deux pieds, trois pouces et trois lignes plus ou moins de face à ladite rue Gravier avec une profondeur et façade sur la rue Genois de trois cent cinquante pieds et une profondeur et façade de deux cent quatre vingt seize pieds à la rue Télémachus s'étendant au dit canal de drainage de la rue Julie sur laquelle elle fait face. Deux cent soixante-dix-sept pieds, comprenant la façade sur la rue Gravier de l'ilet ne terre que J. H. Keller, à acquis de la succession de Henry J. Ranney par un acte passé pardevant M. Gernon, un notaire en cette ville le 29 janvier 1866.

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville étant l'ilet No 725 compris dans et borné par les rues Télémachus, Cortez et Gravier et l'avenue Tulane.

Douze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 714 (autrefois No 93) bornés par les rues Commune, D'Hémécourt, Genois et Télémachus, et numérotés de un à cinq, et de seize à vingt deux inclusivement d'après un plan dressé par Oliver et Martin, voyers, daté le 9 mai 1867 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 22 du livre de plans No 7, lesdits lots de terre sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Commune et Genois et mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Commune sur cent un pieds dix pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Genois.

Le lot No 2 mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Commune sur cent huit pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division.

Les lots Nos 3, 4, et 5 mesurent chacun trente pieds huit pouces à la rue Commune sur les profondeurs suivantes: Cent-quatorze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne séparant le lot No 3 du lot No 4: Cent-vingt pieds huit pouces et six lignes sur la ligne de division des lots Nos 4 et 5 et cent-vingt-sept pieds sur la division des lots Nos 5 et 6.

Les lots Nos 16 à 20 inclusivement mesurent chacun trente pieds huit pouces de face à la rue d'Hemécourt sur une profondeur de cent-huit pieds en lignes parallèles. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues D'Hémécourt et Genois.

Et les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun trente quatre pieds, six pouces et six lignes de face à la rue Genois sur treize pieds, six pouces et quatre lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Buck Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi ilet de terre de valeur dans le Premier District.

Herman Michel vs Succession et Héritiers de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,151—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain demi ilet de terre ensemble avec tous droits, voies, privilèges et servitudes en cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 715 borné par les rues Télémachus, Commune, Genois et Gravier, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Télémachus, et mesurant d'après un devis d'arpentage fait par Ch. G. de l'Isle, député-voyer de ville date le 9 mars 1895 annexé à ceci pour références, quatre cent vingt-cinq peds six pouces de face à la rue Télémachus sur cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Commune, et cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Gravier et quatre cent vingt-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un grand assortiment d'outils, instruments, jouets, quincaillerie et instruments de pêche.

Divers autres articles étant le contenu d'un "Dime Store."

Harry H Hodgson, agent, vs W. V. Reinach et E. S. Rowley.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59 025—En vertu d'un writ de fieri facias contre E. S. Rowley, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, JEUDI, le 23 mai 1899, à 10,30 A. M., de la propriété ci-après decrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre les rues Royale et Chartres, un grand assortiment de quincaillerie, articles de maison, outils, jouets et divers autres articles d'utilité et d'ornements, divers etc., selon l'inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Dart & Kernan, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 17 23

AVIS AUX CREANCIERS.

S. Hernsheim vs. Independent Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 48 974—Division D Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par E. Steinhardt, receveur dans cette affaire, de ses recettes et débours pour les mois d'avril 1899, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN, Greffier.
Dinkelspiel & Hart, avocats.
11 mai—11 15 20

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SPLENDIDE OCCASION

Pour un placement sûr et profitable.

Vente importante par le Sherif Civil.

Une grande et valuable propriété connue depuis longtemps dans cette communauté comme la

Fonderie Coleman,

Située sur **11 lots de terre** dans l'ilet borné par les rues **Magnolia, Clara, Clio** et **Erato**, et formant les encoignures des rues Magnolia et Erato et des rues Clara et Erato.

Avec toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et tous les autres ustensiles, etc., de ladite fonderie.

AUSSI VENTE DE

2 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., sur la rue Erato entre les rues Magnolia et Clara (la rue du fond étant la rue Thalie) et de

8 LOTS DE VALEUR,

Avec améliorations, etc., 5 faisant face à la rue Clara, à l'encoignure de la rue Erato, et 3 faisant face à la rue Willow, encoignure de la rue Erato, le tout dans l'ilet borné par les rues ci-dessus et la rue Clio.

Theodore M. Nagle
—vs—
H. Dudley Coleman Machinery Co. Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 57,693—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1 Onze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, comprenant toutes les machines, machines à vapeur, installations, outils, modèles et autres ustensiles nécessaires à une fonderie établie ci dessus, aussi bien que tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magnolia, Clara, Clio et Erato, désignés comme lots Nos un, deux, trois, quatre, cinq, six, seize, dix-sept, dix huit, dix-neuf et vingt. Le dit lot No un forme l'encoignure des rues Erato et Magnolia, et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Magnolia par cent vingt six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato, entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos deux à six inclusivement se touchent et mesurent chacun trente deux pieds de face à ladite rue Magnolia par cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Lesdits lots Nos seize à dix neuf inclusivement se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ledit lot No vingt forme l'encoignure des rues Erato et Clara et mesure trente un pieds huit pouces et six lignes de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et deux lignes de profondeur et de face à la rue Erato entre lignes parallèles.

2° Douze certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Erato, Thalie, Magnolia et Clara, désignés comme lots six et sept sur un plan déposé pour référence en l'étude de Wm Shannon, ancien notaire en cette ville; lesquels dits lots se touchent et mesurant chacun vingt-cinq pieds trois pouces et cinq lignes de face à la rue Erato sur une profondeur de quarante-quinze pieds neuf pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

3° Huit certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clio, Erato et Willow, désignés comme lots Nos Un, Deux, Trois, Quatre, Cinq, Dix-Huit, Dix-Neuf et Vingt et ledit lot No Un forme l'encoignure des rues Clara et Erato et mesure trente-et-un pieds huit pouces et six lignes de face à la rue Clara sur cent vingt-six pieds sept pouces et une ligne de profondeur et face à ladite rue Erato. Lots Nos deux, trois, quatre et cinq se touchent et mesurent chacun trente-deux pieds de face à ladite rue Clara sur cent vingt-six pieds, sept pouces et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les divers lots dix huit, dix-neuf et vingt se touchent et ceux numérotés dix huit et dix neuf mesurent chacun trente-deux pieds de face à la rue Willow, sur cent vingt-six pieds, sept pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles le tout plus ou moins. Ledit lot No Vingt forme l'encoignure des rues Erato et Willow et mesure vingt-neuf pieds deux pouces et six lignes de face à la dite rue Willow. Trente-un pieds huit pouces et six lignes de largeur dans le fond par cent quatorze pieds un pouce et quatre lignes de profondeur et de face à ladite rue Erato et cent vingt six pieds sept pouces et une ligne de profondeur sur la ligne du côté opposé, le tout, plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Sherif Civil de la paroisse d'Orléans
Richardson et Soulé, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

No 918 rue Kerlerec, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Robert Upshur vs Veuve V. Haag.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59.089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, mesurant trente deux pieds de face à la rue Kerlerec sur cent vingt pieds de profondeur, étant la même propriété achetée par elle de Chas Stiegler par acte de J. Hy Forcelle, daté le 15 juin 1866. Reg. C. O Bk 124, P. 270.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

WIFE SOLD FOR PINT OF BEER.

The Purchaser Went Down with the Cruiser Maine in the Harbor at Havana.

John Hanley, of 198 Nelson street, New York, who, prior to his discharge from the United States navy in March, 1893, on a pension of eight dollars a month, had been a policeman and a street inspector, was recently before Magistrate Brenner, in the Butler street court in Brooklyn, on the complaint of his wife, Margaret, for non-support.

"How is it that you signed your name to the complaint as Margaret Hanley Hamilton, when your husband's name is Hanley?" Magistrate Brenner inquired, as the woman, whose neck was ornamented with a red white and blue ribbon, took the stand.

"Well, your honor," she replied, "eight years ago my husband, who was then in the navy, sold me for a pint of beer to his old shipmate, John Hamilton, and I lived with Mr. Hamilton until he was blown up with the Maine in Havana harbor a year ago."

Further inquiry brought out the fact that there are three Hanley and two Hamilton children in the family, and that the latter got a share of the money awarded by the government to the families of the Maine victims, and that Hamilton, who must have been a thrifty sailor, five years ago gave to Mrs. Hanley $5,000 with which she purchased the Nelson street house. In spite of the peculiar family relations, Hanley and Hamilton always remained good friends, and the former has always made his home with his wife.

Magistrate Brenner dismissed the complaint, telling the couple to go home and behave themselves.

"You'd better not come into my part of the house," said Mrs. Hanley to her husband, and, opening her satchel and taking out a small American flag, she waved it defiantly in his face and remarked: "Jack Hamilton went down with the Maine, and I'll stick to my colors."

TWICE DECLARED TO BE DEAD.

Judge Johnson, of Milwaukee, Hands Down a Decision in the Julius Luebke Case.

For the second time within a year Julius Luebke has been pronounced legally dead, and he is dead so far as the state of Wisconsin is concerned in his property, although he may be alive. If he should appear in Milwaukee tomorrow he would still be dead, though by certain legal proceedings he could be restored to mortality again.

Judge Johnson is the man who this time discovered that Luebke was dead, and as a result there is $38,000, with interest, that must be paid to the Wisconsin Trust company by the Wisconsin Marine & Fire Insurance company bank. Judge Mann, in the probate court in Milwaukee held that Luebke was dead, but the banking company did not think the evidence was strong enough, and wanted two persons to say it was so before they would believe it.

Julius Luebke was a traveling man well known throughout the northwest. On January 31, 1891, he deposited $38,000 in the Wisconsin Fire & Marine Insurance company bank. One day the following spring he started out on his trip. He was heard from in Colorado, where he bought a ticket from Denver to some little town.

Just at this point all trace of him was lost. Nothing farther was ever heard from him, though the most diligent search possible was made to find him.

The Wisconsin Trust company was appointed administrator of his estate January 11 last, the probate court declaring him dead. The bank would not pay the money until a higher court had confirmed the decree, and now for a second time he has been declared dead.

KIPLING'S NURSE.

Furnishes the Famous Author with Material for a Novel—She May Be the Heroine.

Rudyard Kipling may now be expected to write a book with a trained nurse as its heroine, or one of its leading figures, if one of the stories told about his illness is true. When Mr. Kipling first became ill and his condition had not taken a serious turn, he amused himself constantly by questioning the trained nurse about her profession. He seemed never to weary of what she told him about its responsibilities and variety, says the New York Sun. His conversations with her on this subject put him into possession of all the information concerning the case, and he can now write a story about the profession if he cares to. The young woman attending him was engaged in nursing the greatest story teller in the world. But it was the nurse who was called upon to tell of her profession for his entertainment and persumably for the profit of him and the public if he puts his information into a story.

This Year in Numerals.

Yale mathematical professors have been discussing a popular way of writing the year 1899 in Roman numerals. According to the present system it would be written MDCCCLXXXXIX. This is a bewildering array of figures and many of the Yale professors favor writing it MCIM. It is thought that this method will be generally adopted by those who have occasion to write the Roman numerals.

Deaths in American Army.

The following statment has been issued, showing the total number of deaths reported to the adjutant general's office between May 1, 1898, and February 28, 1899: Killed in action, 329; died of wounds, 125; died of disease, 5,277; total, 5,731.

Caring for the Capitol.

It costs a little more than $100,000 a year to care for the capitol building at Washington.

CHOATE IN LONDON.

Impression Made by the New United States Ambassador to England.

His Speech at a Recent Banquet Received with a Tinge of Disappointment in Many Quarters—Too American.

The debut in London of Mr. Joseph H. Choate, the United States ambassador, as a public speaker at the recent banquet of the Association of Chambers of Commerce of the United Kingdom, has been an event of much importance. While his speech has been much admired as straight utterances from a self-respecting nation, there is a tinge of disappointment in many quarters. Thus, Mr. David Christie Murray, the novelist and editor of London Morning, writes:

"We have had the intellectual and spiritual best of America with us for many years; but, we have not had the mass of Americans with us, and we had no right to expect them. The feeling still exists in millions of minds in the United States that we are guided solely by our selfish interests and it is in deference to this feeling that the newly appointed ambassador, in his maiden speech, treads warily along with brilliantly expressed generalities about friendship, and safeguards himself by one or two declarations which are unmistakably intended to prove that America's friendship for England is in nowise of the self-sacrificing order. Mr. Choate was as genial as could be desired, and at the same time he was most admirably dexterous. It is a pity he should feel it necessary to be dexterous; but we must take what we can get in the way of friendship and confidence from America and be thankful that we can still look forward to the time when Americans will universally recognize the basis of our desire for an actual, binding union with themselves."

PARIS SHOW TO OPEN ON TIME

Work on Exposition of 1900 Progressing Rapidly and Favorably.

Commissioner-General Picard, of the Paris exposition, writes to the New York office of the commission that the big show will open on time in 1900. The recent strike, he says, did not interfere with the decorative work, and order is now emerging out of the chaos of the construction period.

The city of Paris has given $2,500,000 to the exposition and a French railroad the sum of $500,000. The buildings will cover not less than 360 acres. The American exhibit will occupy 225,000 square feet of space. A grand entrance arch will rise at the junction of the Place de la Concorde and the Quai de la Conference. Thorugh this superb gateway 60,000 persons can pass in an hour.

Of all the buildings of the exposition the manufactures building will be the most spacious. Three acres of new ground have been made by filling up the Seine. Unexpected demands for space necessitated this.

The prospects for great success in the American exhibit are very promising. More than $1,000,000 will be spent by American makers of electrical machinery in their exhibit alone. In all 57 nations will participate in the great fair.

HEROIC ACT OF A BULLDOG.

Tears Burning Clothing Off a Little Girl, Thus Saving Two Lives.

A 12-year-old bulldog, McGinty, which was raised in the fire department at Lima, O., where its owner is employed, saved the life of its little mistress and the mother who witnessed it believes her own also the other afternoon. The little girl, Mattie Williams, was washing windows at her home when her dress took fire. She screamed, but before the mother could reach her the dog was there, tearing the blazing clothing from the little girl's body.

The dog leaped between the mother and the girl to prevent, it seemed, her from attempting to put out the flames, which completely destroyed her apron, dress and skirts. Her body was only slightly burned, but the mother says she would have been cremated had it not been for the dog.

Menelek as a Surgeon.

It is said that Emperor Menelek of Abyssinia, who has for a long time given great attention to western civilization, has recently turned his interest to the fitting himself for the work of a physician. He spends a large part of his time in a hospital watching with keen interest the surgical operations. The emperor often expresses astonishment at the skill of the surgeons, and is most pleased when he can be of some service to them, holding a limb or roll of bandages. He is at present planning to build an immense hospital at Adis Aheda, the capital of his nation, and when it is finished he intends to take the entire control of the surgical department.

Raising Sunken Steel.

It is proposed to use electromagnets for recovering a large load of steel rails which was sunk in the Ohio river, says the Electrical World. A crane boat will be equipped with waterproof magnets capable of lifting 4,000 pounds each. The work will be done by the Langdon Electric company, of Pittsburgh.

Detroit Will Not Celebrate.

Detroit has abandoned the idea of a bicentennial exposition and wisely decided to dedicate with imposing pageantry a memorial building instead.

Sunday Contracts Lawful.

Contracts made on Sunday may be enforced in Minnesota, according to a decision of the supreme court of that state.

QUEER RESULT OF A SNEEZE.

Took Two Physicians to Fix Up Railroad Passenger Who Sneezed Shoulder Out of Joint.

Traveling on a Pennsylvania railroad train from Trenton to New York, a passenger met with a strange accident late on Monday night, but thanks to the presence of two Newark physicians on the train, he was relieved before he had sustained serious injury. The train left Trenton at ten minutes to 11 o'clock. Just before it drew out of New Brunswick a man from New Jersey, seated in one of the forward cars, began to sneeze violently.

Suddenly he became deathly pale, and the next instant the other passengers were startled by a cry of agony. The young man had half risen from his seat, and it was noticed that his right shoulder had been drawn far up out of place, until it looked grotesquely misshapen. He begged that a doctor be brought, explaining with difficulty that he had dislocated his shoulder by sneezing. One of the passengers went through the train searching for medical aid, and finally came upon Drs. H. C. H. Herold and David L. Wallace, of Newark.

They directed that the man be carried into the baggage car, where a couch was constructed with mail sacks. It took some time to get the shoulder back into place, and during the operation the young man suffered excruciating agony. Whisky and hypodermic injections of morphine had to be administered, says the New York Herald. By the time the train reached Market street, Newark, the young man had begun to recover. The Newark doctors left the train, forgetting to learn their patient's name, and now know nothing about him save that he came from Jersey City.

NEW COALING STATIONS.

Question of Their Location to Be Determined by the Secretary of the Navy.

Under the naval appropriation bill the bureau of equipment is authorized to spend $400,000 for coaling stations at different points where they may be desired. The location of these stations is wholly in the discretion of the secretary of the navy, but he will no doubt be guided by the recommendations of Rear Admiral Bradford, chief of the bureau of equipment. The admiral has not yet made any recommendations, but it is known that he believes there should be some good coaling depots at Manila and San Juan, Porto Rico, also at Guam. Besides these he believes there should be a very large coaling depot in the vicinity of Shanghai, China, to supply the United States vessels cruising in the North China sea and in Japanese waters. It is also probable that a coaling station and depot will be located somewhere on the Maine coast. There is no such station north of Cape Cod, and naval officers have reported the need of one above that point. Portsmouth, N. H., is being urged as such a station, but some point on the Maine coast seems to be preferred, which can be reached easily by the large vessels of the navy. There is water enough at Portsmouth, but the channel reaching the naval station is somewhat difficult for large vessels to navigate.

MUST STAY IN AMERICA.